

Demandes de documents

● (1530)

[Traduction]

M. le Président: Le député de Burnaby (M. Robinson) demande-t-il la parole pour présenter une autre pétition? L'usage voudrait normalement qu'on entende toutes ses pétitions à la fois.

LA PRÉSERVATION DU SUD DE L'ÎLE MORESBY PAR LA CRÉATION D'UN PARC NATIONAL

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre une pétition qui a été signée par plusieurs centaines de Canadiens d'un bout à l'autre du pays à l'initiative de M. Richard Pearson, de Marie-Reine, en Alberta.

Les pétitionnaires invitent le gouvernement à préserver le sud de l'île Moresby, en Colombie-Britannique, en en faisant un parc national afin de protéger le caractère primitif de la forêt vierge de cette région.

M. le Président: Avant que le député ne poursuive, je lui ferai remarquer que la partie de sa présentation faisant allusion à la personne qui a pris l'initiative de la pétition est antiréglementaire.

LA FACTURATION DES APPELS TÉLÉPHONIQUES LOCAUX

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une série de pétitions signées par plusieurs centaines de résidents de la circonscription de Burnaby. Ils demandent au gouvernement de veiller à ce que le CRTC refuse aux compagnies de téléphone comme la B.C. Tel le droit de facturer chaque appel téléphonique. Ils demandent également au CRTC d'ordonner le maintien des locations mensuelles des appareils téléphoniques et de refuser la facturation des appels locaux.

M. le Président: Toutes ces pétitions ont-elles été certifiées par les services du greffier avant d'être présentées?

M. Robinson: Elles l'ont été comme toujours, monsieur le Président.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉSIGNATION DE JOURS RÉSERVÉS À L'OPPOSITION

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, j'interviens à ce moment-ci pour annoncer les travaux de la Chambre pour le reste de la semaine. J'ai réfléchi sérieusement à la question, et me rendant aux instances du député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier), je désigne par la présente demain et vendredi comme journées réservées à l'opposition.

M. Gauthier: Je savais que vous le feriez.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui à la question numéro 518.

[Texte]

LA SAINT JOHN SHIPBUILDING AND DRY DOCK LTD.

Question n° 518—**M. Murphy:**

La Saint John Shipbuilding and Dry Dock Ltd. (Irving), de Saint-Jean (N.-B.), a-t-elle été sans travail durant un an et demi et, dans l'affirmative, combien le ministère de l'Emploi et de l'Immigration a-t-il consacré aux occasions d'emploi pour les employés a) rémunérés à l'heure, b) salariés affectés par cette période sans travail?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Oui. a) \$491,000, b) \$100,000.

[Français]

M. Lewis: Je suggère, monsieur le Président, que les autres questions soient réservées.

M. le Président: On a répondu à la question énumérée par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, auriez-vous l'obligeance de faire l'appel des avis de motion portant production de documents n°s 20 et 21, au nom de l'honorable député d'Ottawa—Carleton (M. Turner)?

[Traduction]

M. le Président: Le secrétaire parlementaire veut-il présenter les réponses?

M. Lewis: Monsieur le Président, le député d'Ottawa—Carleton (M. Turner) a malheureusement dû s'absenter. Il a demandé que les réponses soient lues pour qu'elles figurent au compte rendu, puis, si vous le voulez bien, que les questions soient reportées à l'ordre du jour.

L'AMBASSADE AMÉRICAINE—LES CRITÈRES DE SÉLECTION DE L'EMPLACEMENT

Motion n° 20—**M. Turner (Ottawa—Carleton):**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tout rapport présenté au ministre des Travaux publics au sujet des critères de sélection de l'emplacement de la nouvelle ambassade américaine et de toutes les autres ambassades situées à l'intérieur de la région de la capitale nationale.

M. Ron Stewart (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, le ministre des Travaux publics (M. La Salle) n'a pas encore reçu de rapport au sujet des critères de sélection de l'emplacement de la nouvelle ambassade américaine ou de toutes les autres ambassades situées à l'intérieur de la région de la capitale nationale. Les critères de sélection varient souvent selon le cas. La Commission de la capitale nationale a chargé des experts-conseils de préparer une proposition complète en vue de la sélection d'un nouvel emplacement pour l'ambassade américaine conformément aux critères établis par le gouvernement des États-Unis et la Commission de la capitale nationale. Si les experts-conseils jugent que Mile Circle est l'endroit idéal où situer l'ambassade américaine, un rapport sera alors soumis à l'examen du ministre.